

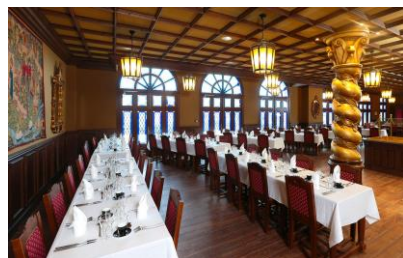
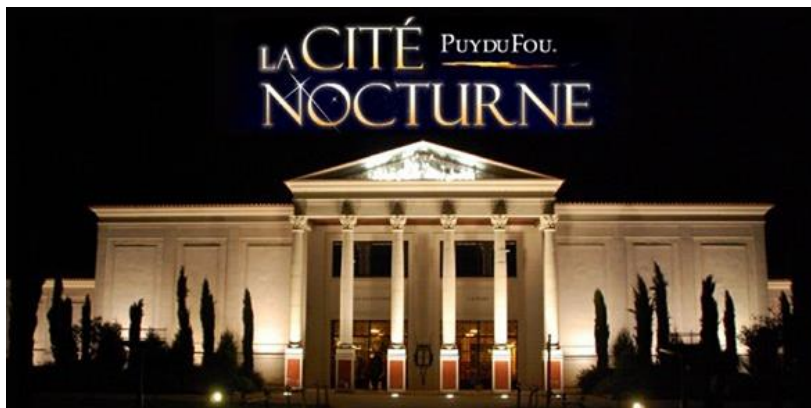
Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan

XXXe Rencontres du VII au XI novembre MMXX

Organisées par Danièle & Joël PANHELLEUX (Membres individuels)

A l'occasion des 30^{èmes} Rencontres de l'Amicale
du YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN,
Danièle & Joël PANHELLEUX sont heureux
de vous accueillir

le samedi 7 novembre 2020 à partir de 15h00
dans la « Cité Nocturne »
(le complexe hôtelier du Puy du Fou)



De novembre à avril, alors que le « Grand Parc du Puy du Fou » est fermé, « La Cité Nocturne », le complexe hôtelier du Puy du Fou qui compte cinq hôtels à thèmes, continue à accueillir les groupes, les entreprises et les associations pour l'organisation de séminaires ou de rencontres.

La « Villa Gallo-Romaine », le premier hôtel construit au Puy du Fou, en 2007 a été retenu pour les rencontres 2020.

Sa cour intérieure de 3 300 m² est typique de la Rome Antique. Bordée de 62 colonnes monumentales, elle abrite un jardin méditerranéen où se côtoient oliviers, cyprès, romarin et lavande sur lequel donne un ensemble de 100 chambres familiales (jusqu'à 4 personnes par chambre), d'une superficie de 21m² qui disposent d'une connexion Wi-Fi gratuite, d'un téléviseur avec accès aux chaînes françaises et aux chaînes internationales.

_ 1 grand lit (160x200)

_ 2 lits superposés (80x190)

A l'étage se trouve la salle des Auriges où aura lieu l'Assemblée Générale.

Les repas se tiendront dans le restaurant « Les Deux Couronnes » de l'hôtel du « Camp du Drap d'Or » mitoyen de la « Villa Gallo-Romaine ».

SÉJOUR : La capacité des Rencontres du « Puy du Fou 2020 » a été limitée à un maximum de 350 participants.

RESTAURATION : Les quatre petits déjeuners (8, 9, 10 et 11 nov.), les trois déjeuners (8, 9, 10 nov.) et les quatre dîners (7, 8, 9 et 10 nov.) sont inclus dans toutes les formules.

Les Rencontres se terminent le mercredi 11 novembre en fin de matinée.

Les repas végétariens sont pris en considération.

ACCUEIL : L'accès au Puy du Fou est bien indiqué (<https://www.puydufou.com/fr/acces>).

Coordonnées GPS de l'hôtel « La Villa Gallo-Romaine » (Latitude / Longitude) :

Système D.M.S. 46 ° 53 ' 12.46 " N 0 ° 55 ' 28.21 " O

COVOITURAGE : Pour les rencontres 2020, un site de covoiturage est mis en place.
Le lien d'accès est envoyé par E-mail aux inscrits aux rencontres qui le demandent.

A l'image d'un « Doodle », chacun s'inscrit en tant que Conducteur, Conducteur/Passager ou Passager.

Les contacts se font directement entre les inscrits sur le site MoveWiz.

Aucun service de navette ne sera assuré. Les personnes qui arrivent à la gare d'Angers (ou de Nantes) ou à l'aéroport de Nantes pourront donc utiliser ce site pour se rendre au Puy du Fou.

Voir la plaquette « Covoiturage » sur le site de l'Amicale (Onglet : Rencontres/Prochaines Rencontres)



Note : Pour tout problème particulier merci de nous contacter préalablement

FORMULES : Six formules sont proposées pour un séjour insécable.

_ Quatre Formules (A, B, C et D) hôtel « la villa Gallo-Romaine » : Le linge de lit est fourni, les serviettes de toilette non changées durant le séjour. Pas de ménage quotidien.

_ Une Formule (E) camping-car ou fourgon aménagé sur le parking de « la villa Gallo-Romaine » :

Attention : Pas de branchement électrique ni d'eau.

_ Une Formule (F) « Externe » avec tous les repas inclus.

Dans l'hôtel "La Villa Gallo-Romaine"			
Formule A : 594,00 € <i>en chambre individuelle</i>	Formule B : 392,00 € <i>en chambre de deux</i>	Formule C : 325,00 € <i>en chambre de trois</i>	Formule D : 291,00 € <i>en chambre de quatre</i>
Formule E : 190,00 € Camping-car sur le parking "La Villa Gallo-Romaine"		Formule F : 190,00 € "Externe" avec tous les repas inclus	

Option : Visite/Découverte des coulisses du Puy du Fou à 18,00 €

Contact avant et pendant les Rencontres :

Danièle PANHELLEUX : 06 75 77 77 54

Email : cercletangence@gmail.com

Courrier : Danièle et Joël PANHELLEUX

2 Bis chemin de la Closerie de l'Aubriais - La Meignanne, 49770 LONGUENEE en ANJOU

DÉSISTEMENT

La participation aux Rencontres est réservée aux pratiquants à jour de leur cotisation, à titre individuel ou par l'intermédiaire de leur Association d'origine, ainsi qu'aux pratiquants d'autres styles, invités par le CA (dans la limite de cinq places) dans le cadre de l'ouverture approuvée par l'AG du 8 novembre 1997 à Houlgate.

Par mon inscription, j'accepte explicitement les points suivants :

_ L'inscription est effective après réception du règlement complet à effectuer dans les 15 jours suivant l'inscription.

_ Je ne revendique aucun droit sur les images ou films enregistrés pendant les Rencontres.

_ Si je fais des photos et/ou des films pendant les Rencontres, je m'engage à en remettre une copie à l'Amicale pour ses archives.

_ J'accepte les conditions de désistement suivantes :

Tout désistement devra être formulé par écrit au bureau de l'Amicale et aux organisateurs.

Aucune retenue ne sera effectuée si le désistement intervient avant la date limite d'inscription.

Après cette date, des retenues pourront être effectuées en fonction de la date de désistement avant le jour J de début des rencontres.

Un montant forfaitaire sera retenu en cas de force majeure justifié : _ Zéro euro avant J-30 _ Quinze euros (15€) entre J-29 et J-10 _ Trente euros (30€) entre J-9 et J-5 _ Cinquante euros (50€) entre J-4 et J.	Une retenue proportionnelle au montant total du séjour sera effectuée en cas de désistement non justifié par un cas de force majeure : 30 % du lendemain de la date de clôture des inscriptions à J-20 50% entre J-19 et J-10 100% entre J-9 et J.
---	--

Toutefois aucune retenue ne sera effectuée si le désistement est la suite d'un problème de santé avec arrêt d'activité (certificat médical obligatoire).

Le délai incompressible de 10 jours est le délai minimum pour prévenir les personnes en liste d'attente qu'elles peuvent bénéficier de places devenues disponibles.

Nota bene :

Le Bureau de l'Amicale étudiera chaque demande de désistement, au cas par cas, avant de prendre la décision de retenue, après consultation des organisateurs. Le Bureau de l'Amicale reste seul juge pour apprécier la réalité des cas de force majeure.